

867^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 23 janvier 2018 à 19 heures dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère
et messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Louis Gagnon
Sonia Leblanc
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Absence

Michel Patry

Est également présent à cette séance, monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2018-01-23-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-01-23-02 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2018, selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes (article 474), et prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– D'ADOPTER le budget des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'année financière 2018, tel que ci-après présenté :

REVENUS		CHARGES	
Taxes	2 998 735 \$	Administration générale	1 158 526 \$
		Sécurité publique	272 845 \$
Paiements tenant lieu de taxes	445 137 \$	Transport	946 378 \$
		Hygiène du milieu	749 645 \$
Transferts	761 268 \$	Aménagement, urbanisme et développement	438 401 \$
Services rendus	536 430 \$	Loisirs et culture	1 337 433 \$
Imposition de droits	23 000 \$	Frais de financement	<u>147 280 \$</u>
Amendes et pénalités	6 000 \$		
Intérêts	50 500 \$		
Autres revenus	<u>743 700 \$</u>		
Sous-total	5 564 770 \$	Sous-total	5 050 508 \$
		Affectations	
Affectation du surplus accumulé non affecté	83 488 \$	Activités d'investissement	597 750 \$
TOTAL	<u>5 648 258 \$</u>	TOTAL	<u>5 648 258 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2018-01-23-03
PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
2018-2019-2020
ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur le maire présente le programme triennal pour les années 2018-2019-2020.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

– D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations 2018-2019-2020 totalisant 3 488 500 \$;

- ET D'ADOPTER pour l'année 2018 des immobilisations totalisant 584 500 \$ et qui se répartissent comme suit :

<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
• Administration – Aménagement intérieur – Hôtel de ville	120 000 \$
• Administration – Réfection de la toiture – Hôtel de ville	80 000 \$
• Travaux publics – Resurfaçage d'asphalte	50 000 \$
• Travaux publics – Camionnette	52 000 \$
• Hygiène du milieu – Réservoir d'eau potable – Traitement de paroi intérieure	142 000 \$
• Hygiène du milieu – Remplacement de pompe – Station de pompage de la rue des Trembles	21 000 \$
• Hygiène du milieu – Enregistreur de débordement	27 000 \$
• Développement économique – Illumination du château d'eau	77 000 \$
• Loisirs – Moniteur pour salle de spectacle	15 500 \$
TOTAL	<u>584 500 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-01-23-04
RÈGLEMENT NUMÉRO 359-2018
DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'il y a lieu, après étude des prévisions budgétaires 2018 par le conseil, d'y imposer les taxes nécessaires, conformément à l'article 485 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté lors de la séance du 16 janvier 2018;

ATTENDU QU'un avis de motion pour l'adoption du présent règlement a été donné par le conseiller Réal Dubé à la séance ordinaire du conseil le 16 janvier 2018 (résolution numéro 2018-01-16-04);

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;

- ET QUE le règlement numéro 359-2018 « Déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018 » soit adopté à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2018-01-23-05
PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

2018-01-23-06
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- DE LEVER la séance à 19 h 20.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER